

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ

Date 1ère édition : 06/04/2010 Révision N°1 du 30/05/2013	Produit : CIRAGE LS-1003	Page 1 / 4
--	--------------------------	------------

1/ Identification du produit et de la Société

NOM DU PRODUIT : LS-1003-.. : Cirage lustrant instantané premium.

Utilisation : Cirage liquide pour chaussures en cuir.

FOURNISSEUR

Nom : FLAM'UP

Adresse : Chemin du Paillard – BP 70137 Saintines
60611 LA CROIX St OUEN CEDEX (France)

Téléphone : 03 44 38 76 00 **Horaires :** 8h30 – 17h00

Télécopie : 03 44 38 76 01

Service à contacter : Qualité Hygiène Sécurité Environnement

E-Mail : flamup@flamup.fr

Site INTERNET : www.flamup.com

APPEL D'URGENCE

Numéro ORFILA : 01 45 42 59 59

2/ Identification des dangers

Dangers physico-chimique : non disponibles.

Dangers pour la santé : non disponibles.

Dangers pour l'environnement : non identifiés.

3/ Composition/informations sur les composants

Produit chimique dangereux	Concentration (%)	Numéro CAS	Pictogramme de danger	Phrases R
MEG	≤ 0,5	107-21-1		R22

Les phrases R sont définies dans les sections 15 et 16.

4/ Premiers secours

DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Après inhalation : Rien.

Après contact cutané : Enlever les vêtements contaminés. Si possible, laver les parties contaminées de la peau avec de l'eau chaude et du savon. Si une irritation persiste, consulter un médecin.

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ

Date 1 ^{ère} édition : 06/04/2010 Révision N°1 du 30/05/2013	Produit : CIRAGE LS-1003	Page 2 / 4
--	--------------------------	------------

Après contact avec les yeux :	Avec les paupières ouvertes, rincer l'œil à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes, si possible, et consulter un médecin.
Après ingestion :	Garder la personne affectée calme. Rincer la bouche avec de l'eau, ou faire boire de l'eau dans le cas où la personne est consciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin et lui montrer l'emballage du produit.

5/ Mesures de lutte contre l'incendie

MOYENS D'EXTINCTION

Agent d'extinction approprié : dioxyde de carbone (CO₂), mousse, poudre, eau pulvérisée.

Agent d'extinction non approprié : jet d'eau.

DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Un mélange de monoxyde de carbone et de dioxyde de carbone peut être émis par le feu.

CONSEILS AUX POMPIERS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et/ou un système de protection entier.
A proximité du feu, refroidir les biens enfermés avec les produits avec de l'eau.

6/ Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Utiliser les équipements de protection individuelle. Utiliser des équipements de travail personnels appropriés particulièrement pour la protection des voies respiratoires et de la peau. Les personnes sans protections doivent quitter le lieu du sinistre.

MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Enlever toute source d'ignition, apporter une ventilation appropriée. Si le liquide doit être absorbé, utiliser des absorbants poreux comme de la terre, du sable ou de la vermiculite. Une fois le liquide absorbé, balayer proprement l'absorbant sans faire de poussière. Éliminer les déchets en accord avec la réglementation locale. Aérer et retirer toute source d'ignition des bâtiments affectés. Ne pas fumer.

7/ Manipulation et stockage

PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Utiliser uniquement dans un lieu bien ventilé.

CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Garder dans un lieu frais (entre 5 et 25°C), sec et bien ventilé. Sous pression. Ne pas exposer directement au soleil. Enlever de toute source d'ignition – ne pas fumer à proximité. Ne pas stocker avec de la nourriture ou des boissons.

8/ Contrôle de l'exposition/protection individuelle

EXPOSITION PERSONNELLE

Consulter un médecin immédiatement (Lui montrer l'étiquette si possible).

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ

Date 1ère édition :
06/04/2010
Révision N°1 du
30/05/2013

Produit : CIRAGE LS-1003

Page 3 / 4

SECURITE PERSONNELLE

Respiration et ventilation : Tenir loin de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser uniquement dans des lieux bien ventilés.

Mains et yeux : Prévenir les contacts avec les yeux et la peau. Se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon après le travail.

9/ Propriétés physiques et chimiques

INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État	:	liquide
Couleur	:	identifié sur l'emballage du produit
Odeur	:	caractéristique
Point d'ébullition	:	non applicable
Point de fusion	:	non applicable
Solubilité dans l'eau	:	complète

10/ Stabilité et réactivité

RÉACTIVITÉ

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation. Il n'y a pas de décomposition.

CONDITIONS A ÉVITER

Aucune

MATIÈRES INCOMPATIBLES

Aucune

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Il n'y a pas de produits de décomposition dans des conditions normales d'utilisation. Les produits dangereux, comme le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone, apparaissent quand le produit brûle.

11/ Informations toxicologiques

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	:	non déterminé
Toxicité subchronique / chronique	:	non déterminé
Irritation	:	yeux
Carcinogénicité	:	non déterminé
Mutagénicité	:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction	:	non déterminé

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ

Date 1 ^{ère} édition : 06/04/2010 Révision N°1 du 30/05/2013	Produit : CIRAGE LS-1003	Page 4 / 4
--	--------------------------	------------

12/ Informations écotoxicologiques

TOXICITÉ

Pas de données disponibles.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Toxicité aigüe pour les organismes aquatiques : pas de données disponibles.

AUTRES DONNÉES

Aucune.

13/ Considérations relatives à l'élimination

MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Procéder conformément à la réglementation concernant les déchets et mettre en œuvre les dispositions pour l'élimination en décharge ou en incinérateur de ces déchets. Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages : Des emballages peuvent encore contenir du produit. Ils peuvent être recyclés après nettoyage. Les emballages non nettoyés doivent être gérés comme des déchets (voir ci-dessus).

14/ Informations relatives au transport

Transport routier / ADR

Non classé.

Transport maritime / IMDG

Non classé.

Transport aérien / IATA

Non classé.

15/ Informations réglementaires

Pictogrammes de danger : non disponibles.

Phrases de risques : non disponibles.

Phrases de sécurité :

S(1/2) : Conserver sous clé et hors de portée des enfants

S7 : Conserver le récipient bien fermé

S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé

S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle – Ne pas fumer

S24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

S43 : En cas d'incendie, utiliser du CO₂, de la mousse, de la poudre, de l'eau pulvérisée.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (Si possible, lui montrer l'étiquette)

FICHE de DONNÉES de SÉCURITÉ

Date 1^{ère} édition : 06/04/2010 Révision N°1 du 30/05/2013	Produit : CIRAGE LS-1003	Page 5 / 4
---	---------------------------------	-------------------

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

16/ Autres informations

Ces données correspondent à l'état actuel des connaissances et expériences et sont en conformité avec la réglementation.